

JOURNAL ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

BUREAUX : RUE NAIN
ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; six mois, 23 fr. ; un an, 44 fr.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. ; six mois, 27 fr. ; un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.
ANNONCES : 20 centimes la ligne
RECLAMES : 25 centimes
On traite à forfait.

PROPRIÉTAIRE-GERANT : A. REBOUX
ON S'ABONNE EN UN MOIS LES ANNONCES : A. ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1, à Lille, chez M. Roguin, libraire, rue Grande-Chaussée, Paris, chez M. H. Vassier, Libraire-Bouillier, 2, place de la Bourse, à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Hommes de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 h 17, 7 02, 8 13, 9 23, 11 37, m., 12 36, 4 56, 5 42, 5 11, 6 15, 7 33, 9 20, 11 41, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 35, 7 04, 8 43, 10 12, 11 21, m., 1 15, 2 46, 5 04, 6 04, 7 43, 10 22, 11 31, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 5 55, 6 25, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 45. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 6 58, 8 08, 9 41, 11 28, 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 04. Mouscron à Lille, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 3 21, 4 55, 6 57, 7 40, 9 10.

BOURSE DE PARIS

DU 26 MAI

4 1/2	56 40
4 1/2	79 25
Emprunt 1871	88 65
Emprunt 1872	89 75

DU 27 MAI

4 1/2	56 05
4 1/2	78 50
Emprunt 1871	88 30
Emprunt 1872	89 55

ROUBAIX, 27 MAI 1873

Le Message présenté hier à l'Assemblée nationale au nom du président de la République est une nouvelle preuve des intentions loyales du gouvernement, qui veut demeurer en communion d'idées avec la majorité parlementaire : la libération du territoire achevée, le pacte de Bordeaux maintenu, tel est son programme. Sa politique sera énergiquement et résolument conservatrice. Elle imprimera à l'administration entière l'unité, la cohésion, l'esprit de suite ; elle fera respecter partout et à tout instant la loi, en lui donnant, à tous les degrés, des organes qui la respectent et se respectent eux-mêmes.

Voilà ce que nous demandions au gouvernement de M. Thiers et ce qu'il ne nous a pas donné. Le nouveau président et les ministres qu'il a choisis rempliront cette œuvre de réparation. Déjà le Journal officiel de ce matin nous a indiqué de nombreux changements préfectoraux. D'autres modifications indispensables sont annoncées dans le personnel administratif et judiciaire. C'est bien. Il n'y avait pas de temps à perdre. Un pas de plus et nous roulions jusqu'au fond de l'abîme.

Tout ce qui s'est passé depuis quelques jours nous démontre ce que peuvent les honnêtes gens, lorsqu'ils savent vouloir. Lorsque, depuis deux ans, effrayés des tendances de la politique du chef de l'Etat, la droite manifestait le désir de mettre fin à ce gouvernement de compromis et d'équivoques, ses adversaires et certains de ses amis lui disaient : « Soit, mais après ? M. Thiers disparu, c'est la démagogie qui triomphe ; M. Thiers renversé, c'est la France sans autorité, les intérêts sans sécurité. » Hé bien, M. Thiers a disparu et la démagogie, obligée de reconnaître sa défaite, se trouve absolument confondue par l'acte énergique de la droite ; M. Thiers est renversé et le maréchal MacMahon est acclamé par la France entière ; le gouvernement de l'équivoque a cessé et tous les esprits se rassurent, la Bourse monte, nul trouble n'est signalé, de tous les points du territoire arrivent au gouvernement de la conservation sociale des témoignages de sympathie et de confiance.

M. Thiers était loin de s'attendre au résultat produit par son discours de samedi ; les esprits les plus incertains se sont trouvés blessés dans leur dignité par ce langage provoquant et violent ; après ce discours, la victoire de la droite était assurée ; elle a compris qu'il n'y avait plus à discuter mais à agir. L'énergie union des conservateurs l'a emporté et le personnel du gouver-

nement est changé de la manière la plus rassurante pour les intérêts du pays. Le pouvoir passe dans les mains d'un grand citoyen dont le caractère est resté toujours intact, la gloire toujours pure, le nom toujours et partout respecté, dans les mains d'un guerrier héroïque qui a laissé sur nos champs de bataille les preuves de son courage et les traces de son sang.

M. le maréchal MacMahon sera au pouvoir : ce qu'il a été partout : l'homme du devoir.

Ce n'est pas par notre admiration seule et notre reconnaissance que nous devons répondre à un loyal dévouement, c'est par des actes, c'est par un concours de tous les instants.

Tous ceux qui croient en Dieu, tous ceux qui veulent sauver la France et la Société doivent se serrer derrière cet honnête homme et ce soldat qui leur a donné sa parole de les défendre.

Que les conservateurs vrais se rassurent donc, qu'ils se lèvent pour la lutte pacifique qui s'apprend, qu'ils se tournent enfin vers le nouveau pouvoir pour répondre à son appel, et que, dans un élan d'adhésion unanime, ils lui disent : « Oui, nous vous soutiendrons sans faiblesse dans l'œuvre que vous allez entreprendre, parce qu'elle est une œuvre de patriotisme et de salut social : nous vous en donnons notre parole de chrétiens et de Français. »

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Voici le texte complet du Message lu hier à l'Assemblée nationale au nom de M. le Président de la République :

Messieurs,
Appelé par l'Assemblée nationale à la présidence de la République, j'ai exercé sans retard le pouvoir que vous m'avez confié, et fait choix d'un ministère dont tous les membres sont sortis de vos rangs.

La pensée qui m'a guidé dans la composition de ce ministère, est celle qui devra l'inspirer lui-même dans tous ses actes : c'est le respect de vos volontés et le désir d'en être toujours le scrupuleux exécutif.

Le droit de la majorité est la règle de tous les gouvernements parlementaires ; mais cette règle est surtout d'une application nécessaire dans les institutions qui nous régissent, en vertu desquelles le magistrat chargé du pouvoir exécutif n'est que le délégué de l'Assemblée, en qui réside la seule autorité véritable et qui est l'expression vivante de la loi.

Cette Assemblée, dans le cours des deux années d'existence qu'elle a déjà parcourues, a eu deux grandes tâches à remplir : libérer notre territoire, envahi après d'affreux malheurs et rétablir l'ordre dans une société travaillée par l'esprit révolutionnaire. La première de ces deux tâches a été poursuivie avec un dévouement constant, non par la majorité seulement, mais par l'unanimité de ses représentants, la France peut le

dire avec orgueil. Aucune des grandes mesures qui ont eu pour but le rachat de notre indépendance nationale n'a soulevé un débat ni rencontré un contradicteur.

Disons bien haut que ces mesures n'auraient pu être prises si le pays lui-même, le pays tout entier, ne s'y était prêté, quelque onéreuse qu'elles fussent, avec une patience héroïque qui n'a jamais échappé à une réclamation ni un murmure. Ce concours de toutes les classes est la force principale qui est venue en aide, dans d'habiles et patriotiques négociations, à l'homme illustre que je remplace, et dont une dissidence que je déplore sur la politique intérieure n'aurait pu vous séparer. Je compte sur vous, messieurs, pour retrouver la même ardeur dans les efforts que je devrai faire afin d'achever, par l'entière exécution de nos engagements, cette œuvre aujourd'hui, grâce à Dieu, presque accomplie.

La tâche, d'ailleurs, sera facilitée par les excellents rapports que le dernier gouvernement a su rétablir entre la France et les puissances étrangères et que je m'efforce d'entretenir.

Ma ligne de conduite à cet égard sera exactement celle qui a été indiquée plusieurs fois par mon prédécesseur, à cette tribune, et que vous avez toujours approuvée : maintien de la paix assez hautement professée et pratiquée pour que l'Europe, convaincue de notre sincérité, ne puisse voir dans la réorganisation de notre armée (à laquelle je continuerai à travailler sans relâche) que le désir légitime de réparer nos forces et de conserver le rang qui nous appartient.

Dans la politique intérieure, le sentiment qui a dicté tous vos actes est l'esprit de conservation sociale. Toutes les grandes lois que vous avez votées à d'immenses majorités ont ce caractère essentiellement conservateur. Quelquefois divisés sur les questions purement politiques, vous vous êtes trouvés aisément réunis sur le terrain de la défense des grands principes fondamentaux sur lesquels repose la société et que menacent aujourd'hui tant d'audacieuses attaques. Le gouvernement qui vous représente doit donc être et sera, je vous le garantis, énergiquement et résolument conservateur.

Des lois très-importantes, sur l'organisation de l'armée, sur l'administration municipale, sur l'enseignement public, sur d'autres questions encore qui touchent à des intérêts de premier ordre, commerciaux et financiers, sont préparées et débattues en ce moment dans vos commissions. Je crois avoir choisi des ministres compétents pour en traiter avec vous.

D'autres lois qui soulèvent des questions constitutionnelles d'une haute gravité ont été présentées par mon prédécesseur qu'une décision expressément de vous en avait chargé. Vous en êtes saisis, vous les examinerez, le gouvernement lui-même les étudiera avec soin et quand viendra le jour où vous jugerez convenable de les discuter, il vous donnera sur chaque point son opinion réfléchie.

« Mais, pendant que vous délibérez, messieurs, le gouvernement a le devoir et le droit d'agir. Sa tâche est, avant tout, d'administrer, c'est-à-dire d'assurer, par une application journalière, l'exécution des lois que vous faites et d'en faire pénétrer l'esprit dans les populations. Imprimer à l'administration entière l'unité, la cohésion, l'esprit de suite, faire respecter partout et à tout instant la loi en lui donnant à tous les degrés des organes qui la respectent et se respectent eux-mêmes, c'est un devoir étroit, souvent pénible, mais par là même plus nécessaire à remplir à la suite des temps révolutionnaires. Le gouvernement n'y faillira pas.

Telles sont, messieurs, nos intentions qui ne sont autres que de me conformer aux vôtres.

A tous les titres qui commandent notre obéissance, l'Assemblée, joint celui d'être le véritable boulevard de la société menacée en France et en Europe par une faction qui met en péril le repos de tous les peuples et qui ne hâte votre dissolution que parce qu'elle voit en vous le principal obstacle à ses desseins.

Je considère le poste où vous m'avez placé comme celui d'une sentinelle qui veille au maintien de l'intégrité de votre pouvoir souverain.

Discours de M. Chesnelong.

M. Chesnelong, président de l'Assemblée générale des comités catholiques de France, a prononcé, dans la séance du 19 mai, un discours que nous regrettons de ne pouvoir publier en entier. Nous en détachons le passage suivant :

On veut chasser Dieu de nos écoles et faire la nuit religieuse dans l'âme de nos enfants ; on se sert de la science comme une arme contre la foi, les lettres et les arts se matérialisent et demandent trop souvent à des émotions malsaines des triomphes déshonorés ; la conscience publique se pervertit et s'affaiblit ; les caractères se détrempent ; la société vacille sur ses bases ébranlées ; la civilisation chrétienne, dont Rome et la France étaient les deux grands foyers, semble menacée à la fois dans les principes qui en étaient le fondement, dans les sentiments qui en étaient l'honneur, dans les productions d'une inspiration si pure et d'un goût si exquis qui en étaient l'éclat.

Prisonnière à Rome dans son chef, esclavée dans cette héroïque et infortunée Pologne dont le nom ne peut être prononcé sans éveiller un écho de sympathie pour le courage et pour le malheur, mutilée dans ces droits par le germanisme prussien, atteinte en Suisse dans son organisation par des lois d'oppression qui sont un outrage à la conscience religieuse, en butte presque partout et tout à tour aux ombrages des pouvoirs et aux haines de la Révolution, l'Église subsiste toujours par sa force divine ; mais tout en étant sûre de l'avenir, elle traverse la plus formidable de ses épreuves.

Est-ce tout ? Non, messieurs. Notre France bien-aimée, cette France qui avec Clovis avait décidé de la loi de l'Occident, qui avec Charles Martel avait arrêté l'irruption de la servitude musulmane, qui avec Charlemagne avait discipliné les races barbares, qui avec saint Louis avait marqué le glorieux épanouissement de la monarchie chrétienne, qui avec Jeanne d'Arc avait reconquis sa nationalité, qui avec Henri IV

avait placé la dignité de sa foi sur la garde d'une pacification qui consacrait sa victoire, qui, par ses grands génies du dix-septième siècle, s'était assuré une prééminence intellectuelle dont l'honneur survit à ses revers, — cette France si habituée à remuer le monde que, lorsqu'à la fin du dernier siècle elle bouleversa violemment toutes les conditions de son existence sociale ; elle entraîna dans l'Europe entière une commotion universelle dont le retentissement dure encore ; — nous la voyons aujourd'hui incertaine de son avenir, après avoir depuis quatrevingts ans touché à tous les sommets de la puissance et à toutes les extrémités de l'abaissement, se demander avec anxiété si les divisions, nées des vicissitudes de sa destinée, ne la jetteront pas demain à la merci de quelques sophistes sans loi. (Séparation prolongée.)

Est-ce que j'ai chargé le tableau, messieurs ? Est-ce que j'ai exagéré le péril, péril pour tout ce que nous respectons et pour tout ce que nous aimons ; péril pour nos foyers, péril pour notre patrimoine intellectuel et moral, péril pour notre foi religieuse et pour notre vie nationale ?

Eh bien, d'où vient ce péril ? Pourquoi donc la société du dix-huitième siècle a-t-elle sombré ? Pourquoi notre société du dix-neuvième siècle n'a-t-elle pas retrouvé ses assises ?

Le P. Lacordaire l'a dit d'un mot, et je demande la permission de le répéter après lui : la cause de cette destruction et de cette impuissance de reconstruction, c'est que Jésus-Christ était sorti de la société du dix-huitième siècle et que nous l'avons tenu éloigné de la nôtre. (C'est très-bien !)

L'œuvre, messieurs, pour rendre à Jésus-Christ la place qui lui appartient dans nos institutions, dans nos lois, dans nos mœurs, dans notre vie domestique, dans notre vie sociale. Il est Verbe et Lumière en même temps que Sauveur. Faisons-le donc rentrer dans l'enseignement pour qu'il l'épure en la fécondant ; dans la littérature pour qu'il la grandisse en lui ouvrant les horizons des grandes pensées et des nobles sentiments, dans l'art pour qu'il l'arrache aux dégradations d'un réalisme abaissé et qu'il le fasse monter vers ces régions supérieures où le bien et le beau rayonnent dans une splendeur commune, dans la société pour qu'il lui ouvre les voies de la sécurité dans l'ordre et de la liberté dans le respect, dans notre France enfin, pour qu'elle redevienne la nation très-chrétienne et qu'elle retrouve dans ce retour à ses antiques croyances le gage nécessaire de sa rénovation et de son salut. (Applaudissements.)

CHRONIQUE

.. D'après un dernier bruit de Versailles, le général Du Barrail accepterait le portefeuille de la guerre.

.. On parle de M. le duc Decazes comme ambassadeur de France à Bruxelles.

.. Le Conseil municipal de Versailles a été présenter ce matin ses hommages à M. Thiers.

.. Est-ce que le travail d'épuration s'opérerait spontanément dans l'administration ?

.. Après les démissions si désirées de MM. Picard et Rampont et des frères Ferry, voici que l'on parle de plusieurs autres retraites de fonctionnaires.

.. On cite notamment MM. Lanfrey, ministre de France en Suisse ; Haubert, directeur de l'imprimerie nationale ; Fenaillé-Saligny, préfet de la Charente-Inférieure ; Philippe, préfet de la Haute-Savoie ; Oustry, préfet d'Alger ; Camille Sée, sous-préfet de Saint-Denis.

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 28 MAI 1873

— 112 —

LE TRIOMPHE D'UNE FEMME

(Traduction de l'anglais)
DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XXXI.

Le jour du règlement des comptes

(Suite)

— Innocent ! s'écria Lancelot Darrell avec amertume, mais c'est vous qui avez été le promoteur du complot. C'est à votre instigation que j'ai...

— C'est possible, mon ami, murmura M. Bourdon avec complaisance, mais est-ce donc un crime que de suggérer une petite idée... d'essayer de se rendre utile à un ami ? Je ne le crois pas. Et peu importe du reste. J'ai étudié votre loi anglaise ; je ne pense pas qu'elle puisse m'atteindre, puisque je suis prêt à jurer seulement que j'ai trouvé ce testament véritable, et que j'avais auparavant entendu sans le vouloir une conversation entre vous et le clerc de Windsor.

— Vous vous servez de nobles instruments, mistress Monckton, dit Lancelot Darrell, mais je ne sais pas de quel droit vous entrez dans cette maison sans y

être invitée, et vous amenez à votre suite un respectable peintre en décors que je n'ai pas l'honneur de connaître, et un commis voyageur français qui se fait un malin plaisir de me nuire. C'est à la cour de la Chancellerie de décider si je suis légalement le maître de Woodlands et de ses dépendances. J'attendrai la décision de cette cour, et en attendant j'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir.

Il étendit la main vers le cordon de sonnette mais il ne le tira pas.

« Vous me bravez donc, Lancelot Darrell ? dit Éléonor.

— Oui.

— J'en suis bien aise, s'écria la jeune femme, je suis bien aise que vous n'ayez pas imploré ma pitié. Je suis bien aise que la Providence me permette de venger la mort de mon père.

Éléonor Monckton se dirigea vers la porte. Pendant tout ce temps Ellen Darrell n'avait pas soufflé mot. Elle s'était tenue à l'écart dans l'embrasure de la fenêtre comme une ombre mélancolique et à peine visible qui pleure sur la ruine de sa vie.

Je crois qu'elle était à peine surprise de ce qui venait d'arriver. Nous connaissons parfois les gens que nous aimons, et nous savons qu'ils sont vils, mais nous continuons à les aimer quand même, et d'autant mieux que tout le monde se tourne contre eux, et qu'ils ont le plus grand besoin de notre amour. Je parle ici de l'amour maternel, qui est une

affection tellement sublime, qu'elle ne le cède qu'à l'amour de Dieu.

La veuve se précipita tout à coup au milieu de la salle à manger, et se jetant à genoux devant la jeune femme, elle enloura de ses bras la taille élancée d'Éléonor qu'elle cloua, et tint ainsi sur place. Les bras de la mère étaient plus forts que de crochets en fer, car ils enroulaient l'ennemie de son fils. Il a été démontré par les expériences des zoologistes que le roi des animaux, Sa Majesté le lion n'est en somme qu'une bête peureuse. Ce n'est que la lionne, la mère, qui est douée d'un courage indomptable.

« Vous ne ferez pas cela, s'écria Ellen Darrell, vous ne déshonorerez pas mon fils. Prenez ce qui vous est dû, quelle que soit la somme ; prenez votre misérable fortune. Vous avez comploté pour l'avoir, j'ose le dire. Prenez-la, et laissez-nous partir d'ici en mendiant. Mais pas de disgrâce, d'humiliation, de châtiement pour lui !

— Ma mère, s'écria Lancelot, relevez-vous. Laissez-la faire, je ne veux pas de pitié.

— Ne l'écoutez pas, reprit la veuve, ne l'écoutez pas. Oh ! Éléonor, sauvez-le de la honte et du déshonneur. Sauvez-le ! sauvez-le ! J'ai toujours été bonne pour vous, n'est-ce pas ! J'en avais le désir, croyez-moi.

Si jamais j'ai été méchante, c'est parce que j'étais distraite par les craintes dont il était l'objet. Oh ! Éléonor,

pardonnez-lui et ayez pitié de moi ! Pardonnez-lui ! C'est ma faute s'il est devenu ce qu'il est. C'est ma faiblesse imprudente qui a gâté son enfance. C'est ma fausse fierté qui lui a enseigné à se croire le droit de posséder la fortune de son oncle. D'un bout à l'autre, Éléonor, tout le blâme me revient. Rappelez-vous ceci, et pardonnez-lui, pardonnez-lui...

Sa gorge se dessécha et la voix lui manqua, mais ses lèvres remuèrent toujours, bien qu'aucun son n'en sortit, et elle continua à implorer pour son fils.

« Lui pardonner ! dit Éléonor d'un d'un ton d'amertume, pardonner à l'homme qui a causé la mort de mon père ! Pensez-vous que j'aie attendu et veillé pour rien ? Il me semble que ma vie entière était concentrée dans cette unique espérance. Sayez-vous que cet homme m'a défié ? s'écria-t-elle en désignant Lancelot Darrell.

Savez-vous que par lui j'ai été séparée de mon mari ? Bah ! pourquoi parlerais-je de mes douleurs à moi ! Savez-vous que mon père, un pauvre vieillard sans défense, un pauvre vieillard sans amis, seul au monde, un gentleman ruiné, s'est tué à cause de votre fils ? Croyez-vous que j'oublierai tout cela ? Croyez-vous que je puisse pardonner à cet homme ? Voulez-vous que je renonce au projet de toute ma vie, au projet auquel j'ai sacrifié tout mon bonheur de jeune fille, toutes mes joies de femme,

maintenant que je tiens mon triomphe et que je puis être fidèle à mon serment ?

Elle essaya de se dégager des bras d'Ellen Darrell, mais la veuve ne lâcha pas prise. La tête rejetée en arrière et la figure bouleversée par l'angoisse, elle garda sa posture de suppliante.

« Pardonnez-lui à cause de moi, s'écria-t-elle, donnez-le moi !... donnez-le-moi ! Il souffrira bien assez par la ruine de ses espérances. Il souffrira bien assez par les remords de ses crimes. Il a souffert déjà. Qui, je l'ai observé et je le sais. Élevez-lui tout. Ne lui laissez que le misérable revenu que mon oncle m'a alloué, mais sauvez-le de la honte ! Donnez-le-moi ! Dieu me l'a donné ! Femme ! de quel droit me l'enlèveriez-vous ?

— Il a tué mon père, répondit Éléonor d'une voix sourde, la lettre de mon père mort m'ordonne de tirer vengeance de votre fils.

— Votre père écrivit cette lettre dans un moment de désespoir. Je le connaissais. Je connaissais George Vane. Il aurait pardonné à son plus cruel ennemi. C'était un homme incapable de songer à la vengeance après le premier moment de colère. A quoi cela vous servirait-il de déshonorer mon fils ? Vous ne refuserez pas de m'écouter.

Vous êtes femme, Éléonor Monckton, vous pouvez un jour devenir mère. Si vous êtes sage, alors sans pitié pour vous. Vous penserez à moi, alors. A